L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Succ. : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 14 MARS 1888.

Le Sénateur Carnot.

L'une de nos dépêches nous porte une triste nouvelle : M. Carnot, membre et doyen du Sénat, père de M. Carnot, Président de la République Française, est mourant.

En mémoire de l'Empereur Guillaume.

Notre colonie allemande aura demain un Grand Service Sacré, en mémoire de l'Empereur Guillaume Ier. Nous en recevons les détails à une heure avancée et avons seulement le temps d'appeler l'attention sur le très remarquable programme de cette pieuse et patriotique soirée, dont on trouvera les détails à la première page du journal.

Il y aura Marche funèbre, à grand orchestre, Prières en allemand et en anglais, Discours d'introduction, Oraison Funèbre, Hymne National, avec chœur et orchestre, le Chœur des Pèlerins, de Wagner, le Choral de Luther, Discours en allemand et en anglais.

Ces imposantes cérémonies auront lieu au Théâtre St. Charles, demain jeudi, à 7 heures et demie du soir.

PRÉSIDENT—M. G. Kruttschnitt, consul de l'empire d'Allemagne;
VICE-PRÉSIDENT—M. J. Hassinger;
SECRÉTAIRE—M. R. H. Benners.

Concert de Mme Marguerite Samuel.

Ce nom d'une des artistes les plus distinguées de la Nouvelle-Orléans et des Etats-Unis est à lui seul une recommandation puissante, définitive. Si parfois nous croyons devoir en écrire les éloges qu'elle mérite, c'est seulement pour ceux-là qui ne connaissent point encore Mme Samuel; quant à ceux qui l'ont entendue, ils savent sa très haute valeur et sont toujours heureux de répondre aux rares appels qu'elle fait à notre public.

Le Concert de demain, dont elle sera bénéficiaire, et dont on peut lire la composition à la première page de l'*Abeille*, sera, nous l'espérons, une manifestation sympathique à l'adresse de celle qui a tant fait ici pour le progrès de la musique. On lui doit bien des élèves de haute distinction; ses succès dans le professorat se continuent sans interruption.

Quant à ses succès d'artiste, ils se renouvellent chaque fois qu'elle revient au clavier; et elle s'y mettra demain pour nous faire entendre quelques unes des pages les plus fines de son répertoire.

Ce Concert vocal et instrumental, où elle sera secondée par Mme James Nott, Mlle Jeanne Faure, MM. Ricci, Pant Bayon, un orchestre, le cercle Gounod, sous la direction de M. Geo. O'Connell, aura lieu à la salle Grunewald et commencera à huit heures.

Décès.

GRAND OPERA HOUSE. — Depuis que nous avons l'honneur de faire du journalisme — et la chose date de très loin — nous avons ici, et dans nombre d'autres villes, protesté contre la façon dont certains manœuvres, américains ou anglais, qui se disent dramatistes, traitent les œuvres du répertoire français, le seul répertoire contemporain que l'on puisse vraiment citer, et où l'on a raison de puiser largement.

Avec un indicible sans gêne ces messieurs touchent aux ouvrages les plus complets, les plus dignes de respect; en un tour de main les arrangeurs vont dérangent la pièce la mieux conçue, la mieux réussie; celle même qui partout n'a rencontré que le succès.

Sous prétexte de se conformer à certaines pratiques théâtrales; sous prétexte de satisfaire au goût d'un public dont la plus grande majorité les désavoue énergiquement, ces adaptateurs se livrent à une déplorable collaboration; collaboration avec effraction, pour ainsi dire, et qui vite vous détruit la pensée, le faire d'un artiste de la plume.

Chaque fois que s'en est présentée l'occasion nous nous sommes élevé contre ces détestables attentats de lèse-lettres; plaintes vaines! le méfait se récidive, se multiplie. C'est pitié de voir sans cesse comme de fort belles conceptions dramatiques deviennent méconnaissables sous les atteintes de ces tourmenteurs littéraires.

Hier nous assistions au drame d'Adolphe Belot : *L'Article* 47. A coup sûr nous ne vous le présenterons pas comme l'une des productions saillantes du théâtre contemporain, mais enfin c'est certainement l'œuvre d'un faiseur. Il est là des scènes d'un bel effet, des situations violentes, troublantes, menées comme seul le peut faire un nommé de théâtre.

Eh bien, presque tout cela disparaît sous la main, *osée* autant que maladroite, de l'adaptateur, dont nous ignorons le nom. Il a pitoyablement et impitoyablement bouleversé cette pièce et peur comble il en a retranché l'un des actes les plus intéressants, les plus frémissants : celui du jugement.

Il ne sait pas même mettre en récit ce que Belot a mis en action; le tourmenteur a nécessairement supprimé; voilà tout! Si bien qu'il faut glisser deux lignes au programme, afin que le malheureux spectateur, auquel l'ouvrage français, l'ouvrage original est inconnu, puisse se retrouver, comprendre.

Il est grandement temps, ce nous semble, que les auteurs, pour leur propre dignité, et pour ne pas compromettre leur succès, interdisent ces coupables mutilations, en vendant leurs manuscrits à tel ou tel directeur, tel ou tel artiste.

Donc l'*Article* 47, que nous revoyions hier, a été beaucoup plus défiguré par la plume de l'adaptateur, anglais ou américain, que Cora ne l'a été par la balle de George Dubamel.

Les acteurs chargés des divers rôles s'y montrent d'une médiocrité telle que nous ne prendrons certainement pas la peine d'un compte rendu.

Nous ne savons où ils ont puisé leurs informations sur le monde parisien que l'auteur met en scène; à coup sûr s'ils ont payé pour celles-ci on leur a volé leur argent. Absence complète d'élégance dans leurs manières, dans leur tenue; rien de ce monde là. S'ils ne peuvent changer de diction, ils devraient au moins changer de tailleurs. Impossible de se mettre plus lamentablement. Ce serait le cas de refaire un mot célèbre : se mettre où se démettre.

Vite ils devraient se défaire de tels fourreaux. A part l'un de ces acteurs qui, de ci de là, a des intentions acceptables : M. Marston, tous disent faux.

Mlle Lillian Lewis (Cora) sort de ce rang là, nous en convenons.

Mesdames, nous ne prétendons nullement vous donner son interprétation comme irréprochable; loin de là.

Elle a des qualités, nous le concédons, mais aussi les défauts de ces qualités. Elle sent très souvent ce qu'elle dit; par malheur, il est des moments où cette sensation est exprimée jusqu'à l'outrance. Elle peut, cela est manifeste, mais elle veut trop faire, et dépasse le but.

Elle se placent des scènes fort convenablement dites; où le cœur est de la partie; où se montre un cœur chaud qui [illegible] de la vérité; puis tout à coup, trop à la recherche d'un effet qu'elle compromet ainsi, elle verse dans des exagérations inadmissibles et se complaît, par exemple, dans des cris grêles, aigus, prolongés, vissant au tragique, mais qui détonnent immanquablement et sont bien près de la note comique.

Il y a de l'étoffe chez Mlle Lillian Lewis; il est regrettable qu'elle n'en fasse pas toujours bon emploi.

Si nous en avions le temps, nous noterions certains traits mesurés de son rôle qui ont assurément de la valeur. Qu'elle veuille se tenir dans cette mesure là, son succès y gagnera considérablement. Qui peut le plus peut le moins, et, en pareille aventure, c'est ce moins là qui est le vrai.

Du réalisme soit, il en faut dans ce personnage en vigueur de Cora, mais de l'outrance, non pas.

C'est par tels excès que se perdent souvent les artistes américains les mieux doués; Mlle Lillian Lewis est sur cette pente, qu'elle y prenne garde.

Ce soir elle quitte pour nous *New Magdalen*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Nous rappelons à nos lecteurs que demain, jeudi, s'ouvrira le contrôle pour les représentations de Mlle Rose Osborne. Elles commenceront dimanche prochain, 18 mars. La jeune artiste paraîtra dans la comédie : *Forget me not*.

DIME MUSEUM.—Lire l'annonce du Dime Museum et en consulter le programme. Il est toujours, il est composé de la façon la plus attrayante; il est toujours aussi, tout cela se voit, s'entend pour 10 cents.

Tableaux Bibliques.

Des dames patronnesses en très grand nombre—et appartenant à notre meilleur monde—organisent, pour le mardi 20 mars—jour de la St. Joseph—une représentation, qui sera tout un événement. Du reste, à peine annoncée, elle est déjà attendue avec une vive impatience. La chose s'explique aisément.

En effet, il s'agit d'une série de dix tableaux vivants, dont neuf auront pour personnages des jeunes filles de la société néo-orléanaise, et dont la dixième se composera d'enfants. Ce dernier aura pour sujet : *Le sort de Ste-Cécile*.

Quels seront les motifs des neuf autres? c'est ce que nous ne pouvons encore dire, et peut-être là dessus le secret sera-t-il gardé jusqu'à la dernière heure.

Ne soyez point inquiet, d'ailleurs, à cet égard.

Celle qui sont à la tête de la soirée en voie de répétitions, ont déjà fait leurs preuves et plusieurs fois dans ce genre; déjà elles nous ont offert de véritables régals sous ce rapport.

Mais si brillant que doive être le programme, ce n'est pas lui seulement qui recommande la fête du 20 mars.

En effet, celle-ci se donnera dans un but pieux; et sa place était tout indiquée en plein Carême. Il s'agit de venir en aide à la Cathédrale St. Louis, dont les ressources sont extrêmement limitées, on le sait, et qui, malgré une gêne dont le clergé actuel n'est en rien responsable, fait venir, chaque année, un prédicateur de distinction, pour prêcher la Station du Carême.

Les fonds réalisés par les Tableaux Bibliques dont la composition se poursuit, seront affectés aux frais de voyage du Révd. Père Dominicain qui occupe actuellement la chaire de la Cathédrale.

Les catholiques se feront sans doute un devoir de contribuer à cette œuvre; et une foule de plus ces dames patronnesses, toujours présentes, actives pour le bien, obtiendront pleine réussite; une foule de plus se vérifiera le dicton : Ce que femme veut Dieu le veut.

Nous reviendrons sur cette Fête à laquelle toute notre coopération est acquise.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 14 mars 1888.—Indications pour la Louisiane : vents frais et légers variables, passant à des vents du sud; beau temps plus chaud.

Température du 13 mars 1888.
Thermomètre de R. & L. CLAUDEL, Opticiens
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
Lever du matin	44	7
Midi	57	14
3 P. M.	62	16
6 P. M.	60	16

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Scott Anderson à Mlle Alice Mitchell,
Pleasant Riley à Mlle Eliza Adams.
Walter Williams à Mlle Dic'y O'Connor.
John Simpson à Mlle Elia Cook.
Alexander Williams à Mlle Mary E. Gray.
Robert Rabbler à Mlle Séraphine Lucey.

Naissances.

Mme Abraham Luria, un garçon.
Mme Thomas Barrons, un garçon.
Mme Hans W. Salomon, une fille.
Mme Jacob Belawinger, une fille.
Mme Giovanto Costelli, une fille.
Mme John P. Toro, un garçon.
Mme Chas. Stange, un garçon.
Mme John F. Wild, une fille.
Mme Léonce C. Dépagnier, une fille.
Mme Como Pomo, un garçon.
Mme Francesca Poretto, une fille.
Mme Ed. Williams, une fille.

Décès.

Mme Dora Thell, 63 ans, 89 rue aux Toux.
Marie W. Serpas, 2 ans, Chemin du Bayou et Robleson.
Veuve Mary McGoly, 85 ans, 105 rue Tchoupitoulas.
Agnes Banahan, 32 ans, 333 rue Tchoupitoulas.
Mme Anate Rodriguez, 74 ans, 1104 rue Magazine.
*Maurice Delvaille, 20 mois, rue Prieur, près Kerlerec.
Antoine A. Du Buisson, 54 ans, rue Bordeaux, près Calliope.
Mlle Matie H. Rilleux, 72 ans, 98 Orleans.
Mme Catherine A. Classen, 37 ans, 398 rue Première.
Geo. Lang, 45 ans, 116 rue Marais.
Veuve Adèle Eder, 75 ans, coin St Pierre et Roman.
Veuve Francesca Gall, 78 ans, rue Monroe, près Bayou.
Robert Patterson, 57 ans, Madisonville, Le.
Wm Keolch, 25 ans, 285 rue Poydras.

*Diphthérie.

Conseil Municipal.

Le Conseil s'assemble à 7 heures 45 sous la présidence de M. Kilpatrick. 19 membres sont présents et la séance s'ouvre comme à l'ordinaire par la lecture du message du maire :

MESSAGE.

Hôtel de Ville 13 Mars, 1888.

Soumis au Conseil pour être pris en considération.

1. Un rapport du trésorier pour la semaine finissant le 10 mars 1888.

2. Une communication de l'agent voyer relative au drainage des terrains situés le long du canal de la rue Tonnelado, entre Claiborne et l'avenue Carrollton.

3. Une communication des habitants et propriétaires du Sixième District relative à la pose de treize lampes à différentes encoignures désignées dans la pétition.

4. Une communication de la Banque des Ouvriers qui, par le ministère de son liquidateur, demande au Conseil d'adopter l'ordonnance défendant à l'avocat de la ville de continuer un nom de celle et les poursuites contre la banque devant la Cour Civile pour certaines licences de 1872 à 1879 dont la ville réclame le montant.

5. Une communication des habitants et propriétaires du 4me district, demandant au Conseil d'annuler l'ordonnance par laquelle l'agent-voyer doit dresser les plans pour le percement d'un égout devant traverser la rue Toledano.

6. Une communication de R. Arduvine, qui demande à être dédommagé de la perte de sa récolte, causée par l'inondation.

7. Une pétition de J. L. Harris et N. Buckner pour obtenir une annulation d'inscription de taxes pour l'année 1887 sur leur propriété située dans l'île et bornée par les rues Carondelet, Baronne, Washington et Sixième et assurée $13,500.

8. Une pétition du caissier de la Banque Nationale de l'Etat qui demande à payer sans intérêts les taxes de 1880.

9. Une pétition de J. Landier pour obtenir l'annulation de l'inscription des taxes pour l'année 1880.

10. Une pétition de M. S. Benedict, avocat, qui demande à payer sans intérêts ou amende les taxes de 1882 à 1886, sur une propriété sise dans l'île et bornée par les rues Washington, Espagne, Dauphine et Bourgogne.

11. Le Bureau des directeurs du Shakespeare Alms House étant arrivé à l'expiration de la période de 4 ans pour laquelle il avait été nommé, les citoyens qui le composaient ont été réélus par le maire. Ce sont : MM. Jos. A. Shakespeare, Geo. A. Chapella, Frank McGloin, James D. Coleman et Algeman S. Beck.

Respectueusement,
Signé : J. V. GUILLOTTE, maire.

Communication du contrôleur renfermant l'offre de Robt Connolly, ($2000,) pour la construction d'un beffroi dans le 6me district.

Communication du commissaire McCarthy par laquelle il informe le conseil de la nomination de Mme Marie Finch Gerard comme matrone de la prison de police. La nomination est confirmée.

Communication du voyer Brosnan qui informe le conseil que les causes principales du drainage défectueux de la ville pendant les pluies sont le défaut de profondeur des ruisseaux en certains endroit, et l'élévation ou la largeur insuffisante des ponts.

Vu le délabre de toute sorte amoncelés sous ces ponts devraient être enlevés afin de livrer passage à l'eau.

Communication de l'avocat de la ville, incluant son avis relativement aux franchises de la City R. R. Co. Après avoir passé en revue les différentes phases du contrat et les amendements y apportés, il déclare que le dit contrat doit expirer le 24 juillet 1893.

Pétition des propriétaires de la rue Alix, côté Est, de Magnolia à Laurel et de Laurel, côté Nord, d'Alix à Delachaise, pour obtenir la construction d'un trottoir de 5 pieds et protestant contre la décision par laquelle la ville a passé un contrat pour la construction de trottoirs non conformes à ceux demandés dans la pétition.

Communication de la Overflow Association qui propose la nomination des personnes suivantes, pour former un comité chargé de surveiller les travaux de réparations des digues du Canal Carondelet :

E. H. Chadwick, John Monoghan, W. H. Byrnes, Chas Benson, Hugh McManus, Philippe Hirsch, Patrick Kane.

Ces nominations ont été confirmées.

Communication de M. Chas. M. Trust, président du comité des rues et débarcadères de la N. O. Drayner's Association qui se plaint du danger auquel sont exposés les passents par le mauvais état de la voie en planches, parallèle au Morgan R. R., principalement en face du dock Picayune.

Les citoyens qui habitent dans le voisinage du canal Carondelet demandent que le pont situé à la hauteur de la rue Claiborne ne soit pas constamment ouvert entre 9 heures A. M. et 3 heures P. M. pour livrer passage à des bateaux de petite dimension.

Adoption des ordonnances relatives aux finances. Au nombre de celles-ci se trouve celle relative au paiement du salaire du commissaire des travaux publics et de ses employés qui, donne lieu à une discussion dont M. Breman donne le signal en s'opposant à l'adoption de l'ordonnance tant que le nom de B. E. Walshe y sera inscrit. Il prétend que M. B. E. Walshe jr., fils du conseiller municipal est inscrit comme étant au service de la ville et touche $50 d'appointements par mois tandis qu'en réalité il occupe un emploi dans l'allée du Commerce.

M. Brennan renouvelle les accusations portées par lui il y a quelques mois, et finalement on décide de rayer le nom de M. Walshe et de référer les accusations au comité d'ordre public. L'ordonnance, ainsi amendée, est adoptée.

L'ordonnance allouant une certaine somme pour l'entretien des squares a été adoptée après avoir été ainsi amendée : Square Congo, $1,000 au lieu de $500; Square McCarthy, $1,000 au lieu de $500.

Confirmation de la nomination de G. J. Mattingly et Jos. H. Spearing comme Commissaires chargés de l'entretien et embellissement du Square Laurence situé au coin des rues Magasins et Napoléon.

La résolution de M. Ryan, ayant pour objet d'accorder à la Pelican Brewing Co., l'autorisation de poser des tuyaux allant de la brasserie au fleuve, est approuvée.

Rejet d'une résolution de M. Brennan ayant pour but d'autoriser M. G. M. Gill à pratiquer une coupure à la levée du canal de la rue Neuvième près de la rue Rochblave.

Renvoi à huitaine, de la discussion des demandes de réduction d'assessement.

M. Brennan propose de demander au comité d'ordre public d'ouvrir une enquête afin de s'assurer si oui ou non M. B. T. Walshe, Jr., est employé par la ville.—Adopté.

M. Moon propose d'ordonner au contrôleur d'annoncer que la ville est prête à recevoir des offres pour la réparation des digues du canal Carondelet, le paiement des dits travaux devant être effectué sur le fonds de réserve de 1888.—Adopté.

Le maire est autorisé à signer le contrat relatif aux privilèges du Jefferson ferry.

Résolution de M. Moon, en vertu de laquelle la Carrollton Railroad Co. ayant négligé de se conformer à la clause de son contrat, par laquelle elle était obligée de construire, dans la période des cinq premières années, suivant la signature du contrat, une ligne aboutissant au lac; le dit contrat est annulé et ordre est donné au contrôleur de demander de nouvelles offres. Référé au comité des rues et débarcadères.

M. Winn propose d'ordonner au Commissaire des travaux publics de faire réparer l'avenue Louisiana, de Tchoupitoulas à l'avenue St-Charles.—Voté.

Du même, une proposition par laquelle le Contrôleur demandera des offres pour la construction de trottoirs rue Aline, de Magasins à Laurel, et rue Laurel, de Magasins à Delachaise.—Voté.

Pétition des habitants de la rue de l'Esplanade, qui demandent le pavage de cette rue en asphalte.

Proposition du Dr Devron, relative à une demande d'offres pour la Construction d'une écluse sur le Peoples Avenue Canal, le paiement des travaux devant s'effectuer effectué : $500 comptant et la différence sur le fonds de réserve de 1888. Voté.

Le Dr Devron propose d'ordonner au comité du budget de prélever sur le fonds de réserve de 1888 la somme de $1500 pour la construction de l'écluse précité. Voté.

Communication du comité du budget par laquelle il propose de réclamer au gouvernement les sommes consacrées à la construction de levées dans les paroisses durant les trois dernières années. Voté.

M. Carroll propose d'allouer une somme de $55 25 au juge Sambola comme salaire durant sa suspension temporaire. Voté.

Lecture de quelques autres nouvelles ordonnances qui sont référées aux comités.

Licences.—L'année dernière, du 9 janvier au 11 mars, il avait été perçu $162,593 de licences. Cette année, pour la même période, M. F. D. Charbonnet, malgré tous ses efforts, n'a encore reçu que $132,187 50. La différence en moins est donc de $30,405 50. Les contribuables qui ne se sont pas encore acquittés se rappelleront qu'ils auront à payer l'intérêt légal sur le montant de leurs licences. Il vaudrait mieux pour eux se hâter de se mettre en règle.

Première Cour de Recorder.—Geo. Leibenguth, accusé du meurtre du matelot de couleur, connaît il y a 4 ans, a comparu devant le recorder Lanaux et a été renvoyé en prison sans être admis à fournir caution.

Il comparaîtra de nouveau le 19 mars à 7 heures du soir. Plusieurs témoins ont déjà été découverts, qui rendront évidente la culpabilité de l'accusé.

Vol.—Dans la matinée de dimanche et de lundi dernier, des enfants de couleur ont forcé à la station des chars de la ligne Carrollton des boîtes où les voyageurs paient leur place et en ont enlevé le contenu.

Les chars étaient remisés rue St. Charles entre Napoléon et Berlin. Les enfants ont été arrêtés.

Les Gardes Continentaux.—Les Gardes Continentaux ont tenu dans leur salle d'armes une réunion au cours de laquelle ils ont donné à leur capitaine de la compagnie le pouvoir de nommer un comité de neuf membres, chargés de prendre tous les renseignements nécessaires relativement au prix de voyage et de séjour pendant un mois à Paris durant l'Exposition Universelle de 1889.

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1887.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions Honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :
LES POÉSIE DE LAMARTINE.
Pour les hommes :
UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE : la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. BOX 8246.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. — E. Barrandon v's. ses créanciers.—No 23,492 Division B.—Ordre de Cour.—La réunion des biens du pétitionnaire Joseph Barrandon Jr est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le JEUDI, 5me jour d'avril 1888, pour nommer un syndic et voter sur le sujet de cette pétition et sur le répit demandé par l'insolvable, et sur telles autres affaires qui pourraient être présentées devant la dite réunion; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que George Théard, Esq., avocat, soit et est nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 2 mars 1888.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-greffier.
4mars—S7 au 5avril

TIRAGE OFFICIEL
—DE LA—
Loterie de l'Etat de la Louisiane,

Numéros Simples—Classe C.

A LA NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI, 13 MARS 1888.

Liste Complète des Lots Gagnés.

$300,000	51579
$100,000	66075
$50,000	82114
$25,000	79189
$10,000	45925
$10,000	75194
$5000	19844
$5000	42961
$5000	44237
$5000	53651
$5000	57299

Lots de $1000.

2361	3057	7686	12056	16899	23442
25931	40978	55960	57973	58516	60096
68078	78046	78912	79409	82919	84625
86884	91570	92514	93025	95690	96906
99465					

$500.

614	760	2034	3394	3736	4552
6871	7898	8062	9244	11440	14245
14886	15909	16132	17240	17811	17961
19723	19802	20366	20438	22491	22625
22947	23455	26387	26910	28514	29157
29309	29360	30498	32469	34545	35040
36652	36831	37231			
40836	44278	44502	45177	45221	46607
47657	48437	49455	49696	49932	51392
52158	53789	54064	55749	56272	59895
60252	60324	60960	61415	61656	63177
63304	64747	65206	67874	67970	70016
71513	71677	73131	73135		
73355	74774	75345	75354	75699	76080
76238	80715	81313	81708	82930	83827
93011	85360	85935	86292	87257	87145
87570	88278	89869	91912	92683	95099
96214	96528	97480			

$300.

475	571	593	697	770	840
1472	3471	4945	4949	5400	6395
6667	6703	6892	7023	7385	7690
9376	9940	9870	9679	10796	10857
11594	11993	12696	12858	14281	14027
16016	16305	17177	17643	17814	18403
18960	19083	19604	20791	21250	21188
22604	25767	27824	28417	30352	30418
30726	31299	31456	31580	31893	32015
32606	32712	33740	34136	34352	34567
34947	34950	35830	36346	36448	37029
37168	37883	38137	39152		
40014	41474	41670	43012	44144	44161
44559	44917	45488	45659	46181	47747
48404	48688	48836	49680	49841	50679
50801	50876	51670	52790	51398	52273
52920	54044	54174	54857	54721	56923
56123	56401	56817	56852	57520	58041
58612	59604	59800	59875	59892	60194
60262	60266	61084	61131	61706	62065
62337	62904	63223	63455	63758	65137
65934	66422	66577	66587	67320	67481
68729	68779	69058	70198	70438	70493
70676	71373	71901	72152	72197	72410
74494	75783	76427	76491	76962	77395
78572	79016	79049	79885	80063	81024
81438	82119	82190	82820	83242	84036
84134	84332	84392	84405	84904	84936
86276	86405	86589	86881	87450	87739
88804	88819	89227	89276	90139	90932
91049	91348	91562	91730	92223	92368
92129	92502	92542	93483	94407	94570
94598	95169	95522	95846	97790	98150
98303	99299	99706	99820		

$200.

130	141	263	660	871	1330
1402	1521	1654	1674	1705	1814
2040	2050	2681	2997	3193	3375
3349	3689	3941	4302	4507	4687
4885	5356	5752	5993	6213	6277
6331	6587	6612	6705	6909	6915
7074	7092	7409	7753	7767	7792
8835	8855	8961	8947	9300	9574
9963	10326	10613	10993	11275	11981
12022	12377	12509	12663	12766	12866
12979	13017	13238	13369	13856	13937
14469	15055	15149	15225	15229	15281
15485	16399	16427	16594	17	17947
17849	17924	17716	17905	18224	18272
18281	18322	19361	18493	18734	18832
19057	19376	19407	19501	19612	19648
20273	20284	20417	20601	20612	20914
21280	21290	21304	21629	21 84	21918
22116	22145	22221	22415	22446	22580
23101	23447	23565	23829	23907	23876
24	24	24174	24798	23907	23876
24936	24111	24130	24377	24661	24807
25101	25447	25565	25829	25861	25907
26	26	26	26	27962	27921
27976	28117	28630	29149	29280	30981
30951					
31330	31610	32143	32335	32476	32963
33099	33330	33418	33423	33641	34060
34217	34336	34132	34872	34895	34941
35061	35	36290	36305	36523	36621
36683	36695	36747	36812	36873	37191
37321	37491	37662	38093	38158	38171
38464	38474	38	38	38728	38
39062	39071	39115	39284	39321	39412
39423	39548	40192	40320	40315	40497
40828	40931	41000	41211	41	41
42062	42427	42543	42580	42710	43139
43198	43428	43445	43603	43605	43623
44084	44210	44702	44	44848	44901
45005	45984	46897	47843	47663	47852
47914	48538	48672	48720	48857	48916
49021	49316	49653	49643	49	49
49917	49971	50023	50075	50302	50310
50535	50548	50573	50686	50908	50964
51122	51189	51357	51373	51	51
51748	52056	53249	53374	53500	53524
54144	54145	54349	54481	54565	55058
55400	55135	55877	55918	56078	56185
56274	56	56695	56763	56	57181
57	57314	57640			
57742	57827	58006	58010	58051	58100
58122	58	58349	58501	58	58719
59	59213	59860	59908	60254	60527
6 577	60625	60902	61191	61252	62156
62398	62624	62	62707	62	62
63144	63	63763	63747	63893	63931
63947	64092	64262	64299	64722	64950
65119	65143	65192	65	65	65
66253	66363	66710	66752	66754	66766
66777	66882	66976	67112	67195	67292
67279	67632	67778	67854	67	67
68511	68654	68727	68984	68	69234
69284	69446	69598	69897	69737	70237
70477	71183	71212	71300	71	71
71865	71	72697	72	72149	72530
73126	73427	73621	73948	74239	74850
75243	75661	75873	76310	76667	76
76952	76963	77	77	77147	77342
77336	77699	77799	77821	77931	77986
78324	78552	78991	78849	78892	78906
79	79560	79601	79	79	79
81290	81240	81432	81549	81558	81661
81751	81904	82175			
82281	82367	82437	82481	82666	82667
82732	82811	82893	83061	83175	83327
83381	83494	83602	83622	83938	83943
84237	84400	84	84	84	84
84898	85183	85	85933	86373	86
86877	87499	87591	87832	88161	88868
88681	89063	89329	89	89	89
90231	90902	90	90239	90244	90327
90341	90186	90702	91006	91018	91123
91399	91156	92228	92	92	92
93199	93246	93	94182	94191	94
95573	95751	95	95002	95963	96257
97428	97907	98252	98047	98	98625
99796					

Lots d'approximation.

100 numéros de 51520 à 51620 inclusivement, formant les 50 numéros précédant et suivant celui qui a gagné le gros lot de $300,000—$500.

100 numéros de 66025 à 66125 inclusivement, formant les 50 numéros précédant et suivant celui qui a gagné le gros lot de $100,000—$500.

100 numéros de 82064 à 82164 inclusivement, formant les 50 numéros précédant et suivant celui qui a gagné le gros lot de $50,000—$500.

1000 numéros se terminant par 75, les deux derniers chiffres du numéro qui a gagné le gros lot de $300,000—$100.

100 numéros se terminant par 75, les deux derniers chiffres du numéro qui a gagné le gros lot de $100,000—$100.

Le No 51570 a gagné le gros lot de $300,000, vendu à New York, Nile Orléans, Brooklyn, Chicago, Baltimore, Evansville, Ind., Sidney, O., Rockaway, Tenn., Lockport, N. Y., Kansas City, Kan., Kansas City, Mo., Galveston, Tex., E. Saginaw, Mich., Taylor Ridge et Sodera, Ill., Greenville, P. Q., Canada. Le No 66075 a gagné le second gros lot de $100,000, vendu à la Nile-Orléans, New York, Oakland, Cal.,